

CAHIER

G

International

LE DEVOIR

JOURNÉE DES FEMMES

Et pourtant, elle tourne!

Le Québec s'affiche sous la bannière de l'égalité entre les hommes et les femmes



VIA PRODUCTIONS

Elles nous avaient habitués à des coups d'éclat. En 2007, ce sera calme: elles ne prendront point en effet d'assaut la place publique en ce prochain 8 mars, moment de l'année consacré comme étant la Journée internationale des femmes. Tout irait-il donc pour le mieux?

NORMAND THÉRIAULT

Il y eut un temps pour les coups d'éclat. «Du pain et des roses» en fut un, pour inscrire dans la mémoire collective une autre façon de faire, de penser et d'agir: car la solidarité s'exprime aussi par le partage et la compassion. Et puis ce fut la Marche mondiale des femmes, une chaîne planétaire où toutes se rejoignaient pour affirmer que le combat de l'une pouvait devenir la lutte d'une autre.

En 2007 au Québec, ce coin de terre dont la Fédération des femmes a été un porte-parole planétaire d'une autre parole, celle formulée dans un discours parfois féministe mais toujours féminin, le 8 mars sera cette année fort calme.

En cet après-midi à venir, cette même fédération procédera ainsi à des échanges contenus dans l'espace fermé de ses locaux. Et le Forum des femmes de Montréal laisse à d'autres, qui ne se sont encore point manifestées, le soin d'organiser une éventuelle démonstration publique. Quant aux combattantes étudiantes, celles rassemblées dans la structure des ASSE, les associations de solidarité syndicale étudiante, la priorité est autre: la bataille a pour

cadre le domaine scolaire, du gel des frais de scolarité à la gratuité complète pour la poursuite d'études supérieures.

De droit et de fait

Une apparente accalmie peut donc laisser croire que le temps n'est plus à l'urgence pour les femmes. Il faut en effet rappeler que politiquement un grand pas a été franchi quand, en décembre dernier, l'Assemblée nationale du Québec a reçu le dépôt d'une politique gouvernementale qui suggère les actions et offre les moyens «pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait».

Légalement, juridiquement et socialement, la lutte des femmes a remporté ici une victoire. Et publiquement, nul ne s'élève contre une telle mesure. Dans le cadre de la campagne électorale en cours, tous et toutes, du PLQ à l'ADQ en passant par le PQ et Québec solidaire, souscrivent à l'énoncé tel que formulé: les bébés viendront quand il sera question des budgets afférents, ou à propos d'autres lois qui ont des incidences sur les revenus des femmes.

Par contre, il se retrouve un autre mouvement, soutenu d'abord par le monde syndical, pour dire que, lorsqu'il est question d'égalité entre les hommes et les femmes, il faut constater que c'est «mission inachevée». Comment expliquer en effet la sous-représentation des femmes dans l'arène politique? Pourquoi sont-elles si rares celles qui détiennent des postes de direction ou des chaires de recherche dans ces universités faites, pour reprendre les mots d'une de ces dirigeantes, «par et pour des hommes»? Et quand elles travaillent, comment se fait-il

qu'elles soient souvent proportionnellement plus nombreuses à être rémunérées au salaire minimum ou à 70 % de ce que gagnent leurs confrères? Et parlons-nous d'un système de santé qui promeut une stratégie basée sur le recours à des aidants naturels qu'il est inutile de s'interroger longtemps sur le sexe de ces potentiels bénévoles.

D'accommodements et de mesures

Les lois sont nécessaires: elles sont là pour contrer les abus et empêcher que les droits soient bafoués. Mais de là à ce qu'elles changent les mentalités... Ainsi, sur le destin d'une Hillary Clinton ou d'une Ségolène Royal, indépendamment des événements à venir, on glosa beaucoup, tout comme on s'interroge encore sur le fait que c'est une «dame de fer» qui a initié en Angleterre cette pensée néolibérale qui sévit à l'échelle planétaire. Et une Merkel, si elle vient de l'Est, qu'apporte-t-elle de nouveau à une Allemagne dont le souci est d'abord économique?

Et les lois, que peuvent-elles autoriser, ou empêcher, en cette période d'accommodements dits «raisonnables»? Pour les féministes des années dures, actives dans ces belles années qui furent celles de la «libération de la femme», il est en effet difficile d'accepter les actuels reculs opérés par la montée des différents radicalismes religieux: de l'autre côté de l'islam, des «sœurs» retrouvent ainsi le voile pour accompagner les soutanes des prélats.

Il y a donc reculé par rapport aux gains passés, désespérance devant des espoirs d'un autre temps que l'on croyait pourtant

devenus des réalités. Et cela n'a pas cours qu'en des pays où l'intégrisme s'impose, que ce soit par la politique, par la force ou par la violence.

Près de nous, les femmes canadiennes s'élèvent ainsi contre les mesures prises par l'actuel gouvernement, celui d'un Stephen Harper qui fait siennes en plus d'un domaine les idées de ses amis du sud. Retour donc aux valeurs traditionnelles où la femme est la «reine du foyer», mère avant d'être citoyenne à plein titre et qui, si ses droits fondamentaux sont lésés, n'aura que ce que sa fortune lui permet pour tenter d'obtenir justice. Dans un tel contexte, ce seront bientôt les «preachers» contemporains, eux qui ne sont pas des Tommy Douglas, qui établiront les règles éthiques!

Nécessaire vigilance

Malgré cela, chez les femmes, la confiance règne. Il est vrai qu'en 40 ans, les gains ont été énormes, depuis ces jours où Claire Kirkland-Casgrain devenait la première femme à être ministre québécoise. Et tous savent que ce n'est qu'à l'usage qu'une égalité de droit devient une égalité de fait.

En ces jours toutefois où le néolibéralisme déborde du secteur économique, imposant une mondialisation qui influe directement sur les situations locales, la vigilance s'impose. Et si un jour, les femmes constatent qu'il y a atteinte à leurs droits, souhaitent qu'elles seront alors prêtes, une fois de plus, à s'afficher présentes.

Le retour des jours ramène parfois des temps, et des philosophies, que l'on croyait oubliés...

Le Devoir



MICHÈLE ASSELIN

«Il y a encore beaucoup à faire pour que l'État québécois soit laïque»

Page 3



CHRISTIANE PELCHAT

«Les gains des femmes sont récents et fragiles»

Page 5

QUÉBEC

Cap sur une égalité de fait

Page 2

CANADA

«Le gouvernement s'est livré à un exercice d'attaque en règle contre les femmes»

Page 4

UNIVERSITÉS

La recherche est masculine

Page 6

SYNDICALISME

Une «mission inachevée» pour l'Intersyndicale des femmes

Page 7

Journée internationale des femmes
8 mars 2007

TOUTE L'ÉGALITÉ

L'ÉGALITÉ POUR TOUTES

MISSION INACHEVÉE!

La CSN y travaille au quotidien



CSN

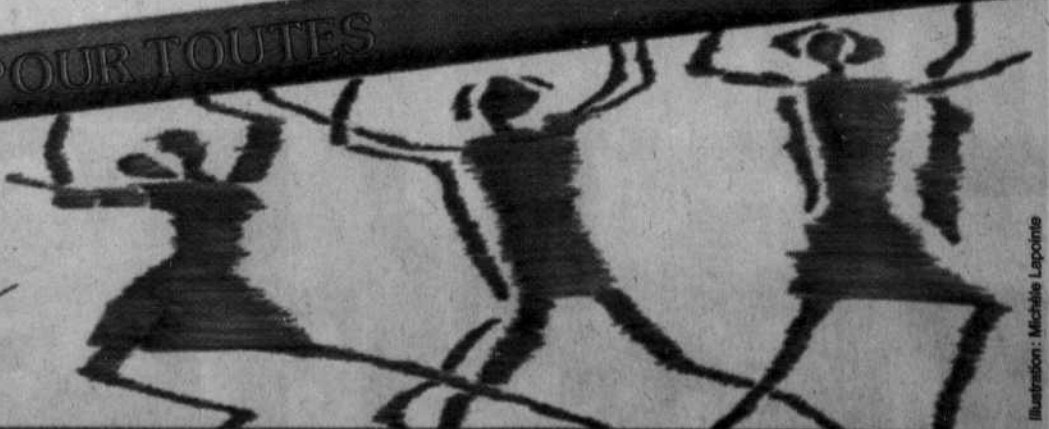


Illustration: Michèle Lapointe

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Cap sur une égalité de fait

Les partis d'opposition déplorent un manque de fonds et de mesures concrètes

La Journée internationale des femmes est une occasion de mesurer le chemin qu'il reste à parcourir en matière d'égalité entre les sexes. La politique «Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait», présentée en décembre, énonce des objectifs pour les dix prochaines années. Entrevue avec la ministre Carole Thérberge et points de vue de porte-parole du PQ, de l'ADQ et de Québec solidaire.

BRIGITTE SAINT-PIERRE

La promotion de modèles et de comportements égalitaires, l'égalité économique entre les femmes et les hommes, la conciliation travail-famille, l'adaptation des soins de santé aux spécificités des femmes, le respect de leur intégrité et de leur sécurité ainsi que leur participation aux instances décisionnelles sont les six orientations de la politique «Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait», que la ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, Carole Thérberge, a présentée en décembre.

Depuis lors, elle s'est rendue dans différentes régions du Québec pour présenter sa politique à des regroupements de femmes, à des élus municipaux, à des représentants des Conférences régio-

nales des élus et à des dirigeants d'organismes.

«Je dis toujours aux personnes qui sont devant moi dans les conférences: "Vous êtes ici pour deux raisons, explique la ministre. La première, c'est parce que vous êtes un homme ou une femme de cette société. Vous avez des gestes à faire au quotidien pour que l'égalité de droit devienne l'égalité de fait, pour faire vous aussi les gestes qui vont prévenir des inégalités. La deuxième raison pour laquelle vous êtes devant moi, c'est que vous avez aussi un poste qui fait en sorte que vous pouvez influencer les décisions et prendre les mesures nécessaires".»

Approches multiples

Dans sa politique, le gouvernement adopte notamment ainsi une «approche sociale», visant à mobiliser les différents acteurs sociaux pour atteindre l'égalité de fait. Outre une «approche spécifique»

pour corriger les inégalités, il met aussi de l'avant une «approche transversale», qui «consiste à s'assurer que les lois, les politiques, les programmes et les services publics dans leur ensemble aillent dans le sens de l'égalité entre les femmes et les hommes ou n'y contreviennent pas».

La politique comprend 18 objectifs liés à l'une ou l'autre des six orientations. Prévenir et contrer la violence conjugale et les agressions sexuelles, et améliorer la sécurité économique des femmes font partie des objectifs poursuivis.

La politique s'accompagne d'un plan d'action triennal, qui comprend 63 actions liées aux différents objectifs. De nouveaux investissements d'un montant de 24 millions de dollars y sont consacrés. Avec ces fonds, le gouvernement entend notamment continuer à appuyer les organismes régionaux de soutien à l'entrepreneuriat féminin, et offrir un soutien financier et technique aux entreprises ainsi qu'aux associations patronales et syndicales pour la promotion et l'implantation de mesures de conciliation travail-famille.

Mesures concrètes et fonds suffisants?

Le Parti québécois, l'Action démocratique du Québec et Québec solidaire adhèrent aux orientations de la politique, mais déplorent un manque de fonds et de mesures concrètes.

«Là où je mets des bémols, c'est à propos des actions, parce que premièrement, il n'y a pas un budget suffisant pour atteindre les objectifs. Deuxièmement, dans les actions choisies, il y a beaucoup d'études, de recherches, il y a beaucoup de souhaits — favoriser par exemple la répartition équitable des responsabilités familiales, sensibiliser, etc.», déclare la porte-parole de l'opposition officielle en matière de condition féminine, Jocelyne Caron.

La députée péquiste estime qu'il aurait fallu consacrer au moins 31,5 millions à la réalisation du plan d'action triennal et réserver de plus des montants «pour s'assurer qu'il y ait une représentante du Conseil du statut de la femme dans chacune des régions du Québec», ce qui n'est pas le cas actuellement. En tout, le gouvernement aurait dû selon elle investir de 39 à 42 millions.

Cette ancienne secrétaire d'État à la condition féminine aurait souhaité que l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) soit étendue à l'ensemble des ministères et des politiques. Le plan d'action triennal prévoit l'application de l'ADS à une quinzaine de projets, de programmes ou de mesures. La poli-



La ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, Carole Thérberge

tique mentionne que l'ADS est «une approche de gestion qui permet de prévoir, au cours de la conception d'une politique ou de toute autre mesure, ses effets distincts sur les femmes et les hommes».

Vœux pieux?

«On ne peut pas être contre [les objectifs de la politique], affirme pour sa part la candidate adéquate dans Taschereau, Caroline Pageau. On estime que c'est une politique qui dit ce que tout le monde voulait vraiment entendre; ce sont tous un peu des vœux pieux par contre, il n'y a pas vraiment d'actions concrètes qui sont décrites.»

Elle note une «incohérence» en ce qui concerne la volonté de parvenir à l'égalité économique entre les femmes et les hommes. Elle rappelle le débat au sujet des heures d'ouverture des commerces et du nombre d'employés après une certaine heure. Le gouvernement libéral a adopté en décembre une loi permettant aux épiceries d'avoir plus de quatre employés jusqu'à 20h les samedis et les dimanches, alors que c'était auparavant interdit à compter de 17h. «On sait que souvent il y a beaucoup de femmes qui travaillent dans ces commerces-là. On ne se préoccupe pas du tout [de savoir] où elles font garder leurs enfants», dit-elle.

La candidate de l'Action démocratique du Québec plaide pour des mesures pour les femmes qui travaillent le soir et la fin de semaine. Elle rappelle que son parti a

annoncé son intention, s'il prend le pouvoir, de verser une allocation de 100 \$ par semaine pour chaque enfant d'âge préscolaire qui ne fréquente pas un service de garde subventionné.

Faire plus

La porte-parole de Québec solidaire, Françoise David, parle pour sa part d'une politique «génèreuse dans les mots» et qui «désigne des cibles intéressantes», mais déplore un manque de moyens et un certain nombre de problèmes.

«On prône l'égalité économique des femmes, c'est une très bonne idée. Le problème, c'est qu'en même temps, le gouvernement du Québec a adopté les lois 7 et 8 qui empêchent les éducatrices en milieu familial de se syndiquer, de même que les femmes qui travaillent dans des ressources familiales, pour accueillir par exemple des personnes handicapées», déclare Mme David. Elle déplore que le gouvernement indexe seulement à moitié les prestations d'aide sociale depuis 2005. Québec solidaire voudrait aussi que le salaire minimum, qui sera de 8 \$ l'heure à compter du 1^{er} mai, s'élève au moins à 10 \$ l'heure. «On sait que plus de 60 % des personnes au salaire minimum sont des femmes», souligne Mme David.

Québec solidaire souhaite par ailleurs que l'on vienne en aide à toutes les femmes qui désirent intégrer le marché du travail, et pas seulement à celles qui sont les plus près du but, au détriment de celles qui sont peu scolarisées, voire peu alphabétisées. Son parti plaide aussi pour une campagne de sensibilisation à la violence plus longue et ré-

currente faite aux femmes. Le gouvernement «a commencé à faire quelques publicités télévisées sur la question de la violence faite aux femmes, mais ça dure toujours très peu de temps, ça arrête», affirme Françoise David.

Des millions qui s'ajoutent à d'autres

La ministre Carole Thérberge se défend de ces critiques. «Il y a plusieurs mesures concrètes et il y a assez de fonds aussi», soutient-elle. Elle souligne que, parmi les 63 actions du plan triennal, 42 sont de nouvelles mesures.

Elle fait valoir que la somme additionnelle de 24 millions «s'ajoute à des dizaines et des dizaines de millions qui sont là dans d'autres programmes». Elle évoque par exemple la somme de 90 millions de dollars que le gouvernement a réservée pour lutter contre la violence faite aux femmes entre 2004 et 2009. Le Plan d'action gouvernemental 2004-2009 en matière de violence conjugale comprend une campagne de prévention. «On travaille à faire en sorte que cette campagne soit récurrente et dure le plus longtemps possible», dit-elle.

La ministre mentionne par ailleurs que des mesures de la politique d'égalité pourront être financées «à même les budgets des ministères concernés», rappelant son approche «transversale». Elle insiste sur la nécessaire implication de tous les intervenants. «Il faut que les gens se sentent impliqués et imputables des résultats.»

Collaboratrice du Devoir



La porte-parole de Québec solidaire, Françoise David

Écosociété
www.ecosociete.org

30^{ème} JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME
Un livre pour célébrer les divers combats des femmes à travers le monde

PEGGY ANTROBUS

Le mouvement mondial des femmes

C'est le message d'une féministe du Sud aux nouvelles générations de militantes. Antrobus retrace les origines du mouvement mondial des femmes, étudie toutes ses formes, son extrême diversité et invite les groupes de femmes des quatre coins de la planète à se connaître, se reconnaître et dialoguer les unes avec les autres.

Nouveauté Enjeux Planète
Disponible le 8 mars en librairie
ISBN 978-2-923165-16-0 20 \$



L'Intersyndicale des femmes

8 mars 2007 TOUTE L'ÉGALITÉ POUR TOUTES

MISSION INACHEVÉE

C'était il y a 40 ou 30 ans, c'était hier. Les femmes arrachaient un à un les droits refusés depuis des siècles: droit à l'éducation, au travail, à l'égalité juridique, à la contraception. Beaucoup a été fait, célébrons-le. Beaucoup reste à faire, attaquons-le.

APTS CSQ FIA SFPQ SFGQ



La porte-parole de l'opposition officielle en matière de condition féminine, Jocelyne Caron

Toute l'égalité, l'égalité pour toutes...

En solidarité

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
FTQ www.ftq.qc.ca

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Fédération des femmes du Québec

Pour un débat électoral

« Il y a encore beaucoup à faire pour que l'État québécois soit laïque »

La Fédération des femmes du Québec (FFQ) se réjouit du fait que la Journée internationale des femmes ait lieu cette année en pleine campagne électorale. Avec le débat régional entourant la question des accommodements raisonnables, plusieurs politiciens ont affirmé que le principe de l'égalité entre les hommes et les femmes était non contestable. Pourtant, dans les faits, elle est toujours loin d'être atteinte. Beaucoup de travail reste à faire et la FFQ exige des engagements concrets des partis politiques.

MARTINE LETARTE

Les campagnes électorales hivernales sont rares au Québec et les différents groupes de femmes comptent bien profiter du 8 mars pour obliger les différents partis politiques à remettre à l'ordre du jour les questions qui les préoccupent.

« Nous avons élaboré une plateforme politique qui contient entre autres des suggestions de questions à poser aux différents candidats lors des rencontres organisées par les groupes de femmes. Les thèmes que nous abordons sont très larges: santé, lutte à la pauvreté, conditions de travail, etc. Dans le fond, nous disons "renseignez-vous, posez des questions et votez", parce que chaque vote compte et l'élection d'un gouvernement peut faire toute une différence pour les conditions de vie des femmes », affirme la présidente de la FFQ, Michèle Asselin.

Poursuivre la lutte pour l'égalité

Si l'égalité homme-femme est atteinte devant la loi au Québec, force est de constater qu'elle est loin d'être atteinte dans les faits, selon la présidente de la FFQ. « Les femmes gagnent toujours 70 % du salaire des hommes et la bataille que nous avons gagnée sur l'équité salariale touche les travailleuses de l'État seulement. Pour les autres, tout est encore à faire. »

De plus, l'épineuse question des « accommodements raison-

nables » est venue rappeler à plusieurs que les acquis dans le domaine demeurent fragiles. « Les accommodements raisonnables sont très importants. Ils ont justement été créés pour contrer la discrimination. Toutefois, l'égalité homme-femme n'est pas négociable. L'exemple des policières qui doivent laisser leur place à des collègues masculins lors d'interventions auprès de juifs hassidiques, ça n'a pas de bon sens! La policière, comme le policier, doit exercer son autorité sur la personne. La misogynie n'est pas le fait d'une seule collectivité et l'employeur doit appuyer la policière qui exerce un métier non traditionnel », croit Mme Asselin.

Le débat concernant les accommodements raisonnables nécessite un retour sur le principe de la laïcité de l'État, poursuit-elle. « Il y a encore beaucoup à faire pour que l'État québécois soit laïque, notamment dans les écoles. C'est important puisque c'est ce qui peut garantir le principe d'égalité. En même temps, l'État garantit la liberté de religion, ce qui est essentiel, mais à condition qu'elle ne porte pas atteinte à l'égalité homme-femme. C'est une question d'équilibre. Le débat est très délicat et la population a le droit d'avoir accès à de l'information pleine et entière qui ne sert pas à alimenter la fracture. »

La santé toujours préoccupante

À l'heure actuelle, le domaine de la santé est particulièrement préoccupant pour la FFQ. « Il est

évident que nous exigeons un maintien des services de santé universels, publics et gratuits. De plus en plus, nous entendons parler d'aïdants naturels, qui sont en fait bien souvent des aidantes naturelles. Nous devons accompagner ces femmes et éviter qu'elles deviennent aidantes parce qu'elles n'ont pas le choix. Elles ne doivent pas non plus le faire au détriment de leur santé physique et mentale », soutient Mme Asselin.

La FFQ s'inquiète également de la sécurité financière de ces aidantes naturelles. « Les études montrent qu'une personne devient aidante naturelle pour une durée d'environ cinq ans. Pendant ce temps, elles réduisent leur temps de travail et plusieurs voient leur cotisation au Régime des rentes devenir insuffisante. Cela signifie que ces femmes auront de très maigres revenus à la retraite. C'est très préoccupant et les partis politiques doivent tenir compte de ces réalités », affirme Mme Asselin.

Précarité au travail

Depuis quelques années, on assiste au phénomène de la fragilisation de l'emploi engendré par la mondialisation. « Il y a eu de nombreuses pertes d'emploi au Québec, notamment dans le secteur manufacturier, qui compte beaucoup de femmes. De plus, nous assistons à une précarisation de l'emploi. Les conditions de travail sont de moins en moins avantageuses et nous voyons le nombre de travailleurs autonomes augmenter en flèche », déplore Mme Asselin.

La FFQ s'inquiète également du phénomène de la disparité de traitement. « Nous voyons, au sein d'une entreprise, deux personnes occuper exactement le même emploi, mais qui ont des conditions salariales et des avantages sociaux très différents. Le travailleur le moins avantageux a déniché l'emploi à l'aide d'une



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

« Les femmes gagnent toujours 70 % du salaire des hommes et la bataille que nous avons gagnée sur l'équité salariale touche les travailleuses de l'État seulement. Pour les autres, tout est encore à faire », rappelle la présidente de la Fédération des femmes du Québec, Michèle Asselin.

agence de placement qui a négocié directement avec l'employeur les conditions de travail. Le gouvernement doit prendre des mesures pour contrer la disparité de traitement qui touche beaucoup les femmes et qui porte atteinte au principe d'équité », soutient Mme Asselin.

Une campagne internationale

De toutes les luttes menées par la FFQ, celle contre la pauvreté demeure la plus difficile à mener. « Il y a tellement de préjugés et c'est très difficile de sensibiliser

les décideurs à cette cause », indique la présidente. Pour y arriver, la FFQ prépare une grande campagne internationale qui portera entre autres sur la hausse du salaire minimum. « Il doit y avoir une augmentation et pas seulement de 25 sous l'heure. Ce n'est pas normal que des travailleuses à temps plein au salaire minimum vivent sous le seuil de la pauvreté », dénonce-t-elle.

Pour faire bouger les choses, la FFQ se servira de liens qu'elle a tissés aux quatre coins du monde grâce à la Marche mondiale des femmes. « Avec la mon-

dialisation, le Québec ne peut agir seul. Si nous regardons le Canada, le Brésil et le Mexique, nous nous rendons compte que nous sommes tous des concurrents. Nous croyons que la solidarité internationale est probablement la seule manière d'arriver à offrir à nos travailleuses des conditions de travail décentes », conclut Mme Asselin en précisant que, si les grands défis de coordination sont relevés sans trop de difficulté, la campagne devrait être lancée en 2009.

Collaboratrice du Devoir

WWW.EGALITE JEUNESSE .COM

POUR LES FILLES ET LES GARS

ÉGALITÉ JEUNESSE

Catégories

2007-02-20

Témoignage Le respect

Le respect. Je te respecte. Tu me respectes. Nous nous respectons. Le respect est pour moi LE point de départ pour arriver à un équilibre entre deux êtres. Je le définirais comme la considération totale et entière d'un autre être humain. Le respect est une solution simple...

Lire la suite...

Viviane Audet

2007-02-12

Quoi de neuf ? Des pressions sociales destructrices

« Je ne peux pas dire que les pressions sociales m'aient fait basculer dans les troubles alimentaires. Mais je peux dire une chose : les pressions sociales et la dictature de la beauté, celles qui prônent l'extrême minceur, m'ont convaincue... »

Lire la suite...

L'équipe CSF

2007-02-01

Quoi de neuf ? La longue vie des stéréotypes

En 2007, on entend encore des gens faire la vie dure aux femmes qui conduisent. Pourtant, déjà en 1948, le Journal Le Devoir faisait paraître un article qui vantait les qualités des conductrices: « ... en général, les femmes conduisent... »

Lire la suite...

L'équipe CSF

Archives

Fil de nouvelles (RSS)

À TÉLÉCHARGER:



Savais-tu que ?

Quand les recherches sur la génétique ne nous disent pas tout, mais nous influencent beaucoup...

Les femmes, à qui l'on dit que les femmes ne sont pas douées en mathématiques pour des raisons génétiques, obtiennent de moins bons résultats à des tests de maths. Au contraire, celles à qui l'on mentionne que les expériences antérieures...

En savoir plus...

CONCOURS

BABILLARD

Modèles positifs
Contenus significatifs

Sujets d'actualité

Défis
Occasions de publier

Discussions
Argumentations
Débats

Connaissances

Matériel pédagogique

Ressources documentaires

SE QUESTIONNER, S'INFORMER, AGIR

Conseil du statut de la femme

Québec

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Condition féminine Canada

Un 8 mars sans manifestation

Des ateliers et des rencontres pour animer le débat

Un jour sans? Peut-être, car aucun grand rassemblement n'est prévu pour ce 8 mars de 2007. Pourtant, tous les organismes s'entendent en parlant de l'égalité entre les hommes et les femmes: «mission inachevée».

PIERRE VALLÉE

La Journée internationale des femmes, qui a lieu le 8 mars, se déroulera au Québec sous le thème «Toute l'égalité, l'égalité pour toutes: mission inachevée». C'est du moins ce que suggère le Collectif du 8 mars, un regroupement d'associations vouées à la promotion des femmes dont la tâche est de donner le coup d'envoi à cet événement.

Outre le thème, le Collectif du 8 mars met à la disposition des divers organismes des produits promotionnels comme une affiche et une épinglette. De son côté, le Conseil du statut de la femme propose aussi une affiche ainsi que des outils didactiques pouvant servir à alimenter les discussions et la réflexion.

Un événement public?

Y aura-t-il cette année un grand rassemblement public comme ce fut le cas au cours des années précédentes? «Nous n'avons rien prévu pour cette année», précise Josée Royer, porte-parole du Forum des femmes de Montréal, l'organisme qui avait pris l'habitude ces dernières années de coordonner pareil événement. «C'est un peu par hasard si nous avons organisé cette marche par le passé, poursuit-elle. Cette année, nous avons été prises par le temps. Par contre, nous allons y participer si pareille marche s'organise.»

Ni la Fédération des femmes du Québec, ni le Collectif des femmes immigrantes, deux organismes qui ont toujours participé à cette marche, n'avaient prévu de projet précis à ce sujet. «Nous offrons un petit-déjeuner suivi d'une conférence de presse où notre présidente, Mme Asselin, commentera les élections», explique Carole Hébert de la Fédération des femmes du Québec. Ensuite, Mme Asselin participera à quelques activités organisées par nos membres et prononcera quelques allocutions.»

Par contre, tous les organismes rejoignent déclarent qu'ils participeraient à pareil rassemblement si celui-ci avait lieu. «Nous sommes présentement en réflexion à ce sujet», affirme Josée Royer. «Peut-être pouvons-nous nous unir afin d'assurer l'aspect public de l'événement?»

La fête en famille

D'ici là, la fête se passera donc en famille, chaque association organisant ses propres activités pour souligner à sa manière la Journée internationale des femmes. Ces activités se dérouleront surtout sur le territoire québécois et prendront de multiples formes, allant de la conférence au souper-bénéfice.

Par exemple, le Centre des femmes d'ici et d'ailleurs, en col-



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Aucun grand rassemblement n'est prévu cette année pour fêter la Journée internationale des femmes.

laboration avec l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE), posera le matin du 8 mars une action-surprise afin de dénoncer la précarité économique des femmes. Suivra en après-midi un atelier sur les femmes et la guerre, en particulier sur les conditions de vie faites aux femmes en Palestine.

«Action directe»

Rappelons que l'ASSE regroupe plusieurs associations étudiantes collégiales et quelques associations facultaires universitaires. «Notre regroupement prône davantage la mobilisation et le syndicalisme de combat», explique Julie Deschenaux, coordonnatrice de l'ASSE. Parmi les luttes de l'ASSE figure la gratuité scolaire. La situation de la femme y est aussi prédominante, comme l'indique le thème choisi par l'ASSE: «Être une femme, c'est de l'action directe tous les jours.»

«Il faut toujours revenir à la charge et toujours revendiquer notre égalité. Rien n'est jamais gagné.» Parmi les revendications de l'ASSE, il y a la conciliation études-famille. «On parle beaucoup de conciliation travail-famille, mais l'on oublie la situation des parents étudiants», souligne Julie Deschenaux. «Plusieurs ont des cours du soir, alors ils ne peuvent pas profiter des services de garde. Sans compter que les places en service de garde dans les institutions scolaires sont insuffisantes. Il faudra bien un jour se pencher sur ce problème.»

Comme on peut le constater, même si aucun rassemblement public majeur n'est prévu pour cette année, ce ne sont pas les sujets de discussion qui feront défaut. Mais cela se passera dans les chaumières plutôt que dans la rue.

Collaborateur du Devoir

La guerre, yes madam!

«Le gouvernement s'est livré à un exercice d'attaque en règle contre les femmes»

Les féministes du Canada sont en colère. Le gouvernement conservateur a entrepris une série de politiques qui risquent de réduire à néant des années de militantisme. Si la ministre de la Condition féminine affirme que la restructuration de son ministère vise une meilleure gestion des fonds publics, les groupes de femmes estiment plutôt qu'on tente de les faire taire.

MARIE LAMBERT-CHAN

«Désolant.» «Décourageant.» «Démobilisant.» Les groupes de femmes ne mâchent pas leurs mots quand vient le temps de discuter des politiques restrictives annoncées par le gouvernement conservateur l'automne dernier. Plusieurs vont même jusqu'à affirmer que la restructuration en profondeur de Condition féminine Canada (CFC), tant dans son financement que dans ses orientations politiques, fera reculer de 20 ans la cause des femmes.

De Vancouver à Moncton, des centaines de femmes ont manifesté depuis septembre contre les compressions de cinq millions de dollars sur deux ans dans le fonds de fonctionnement de CFC, qui entraîneront la fermeture de 12 des 16 bureaux régionaux dès le 1^{er} avril. Un peu moins de la moitié des 131 emplois sera supprimée.

Les groupes de femmes ont aussi décrié sur toutes les tribunes les changements apportés au Programme de promotion de la femme, qui n'aura plus pour mandat de promouvoir l'égalité de la femme, mais plutôt sa «participation à la vie sociale, économique et culturelle» dans sa collectivité. Par conséquent, les organismes qui effectuent de la recherche ou travaillent à la défense des droits des femmes auprès des différents ordres de gouvernement ne seront plus financés.

Mesures rétrogrades

La liste des rétrogradations des féministes est longue. Elles n'ont pas digéré le remplacement du nouveau programme pancanadien de financement des services de garde par une allocation mensuelle taxable de 100 \$ par enfant de moins de six ans, pas plus que l'abandon du projet de loi sur l'équité salariale. Elles reprochent enfin au gouvernement fédéral de les avoir privées d'un outil essentiel à leur travail, le Programme de contestation judiciaire, qui leur donnait l'appui financier nécessaire pour contester les lois et les politiques discriminatoires.

«Le gouvernement s'est livré à un exercice d'attaque en règle contre les femmes. Ces politiques sont en rupture avec l'histoire. Depuis l'adoption de la Charte des droits et libertés, personne, pas même les plus vieux conservateurs, n'avait osé aller si loin», résume d'une voix lasse Andrée Côté, directrice des affaires juridiques à l'Association nationale femmes et droit (ANFD). Comme plusieurs autres, cet organisme qui défend les droits des femmes ne sera plus financé à partir de septembre 2007.

Une Oda peu convaincante

La ministre du Patrimoine canadien et de la Condition féminine, Bev Oda, s'est défendue à maintes reprises de vouloir nuire à la condition de la femme. Selon elle, l'égalité entre les hommes et les femmes est atteinte puisqu'elle est enchâssée dans la Charte des droits et libertés. Elle estime ainsi qu'il n'est plus nécessaire de financer les organismes qui en font la promotion. «Je ne crois pas que les contribuables devraient payer pour du "lobbying"», affirme-t-elle en entrevue au Devoir.

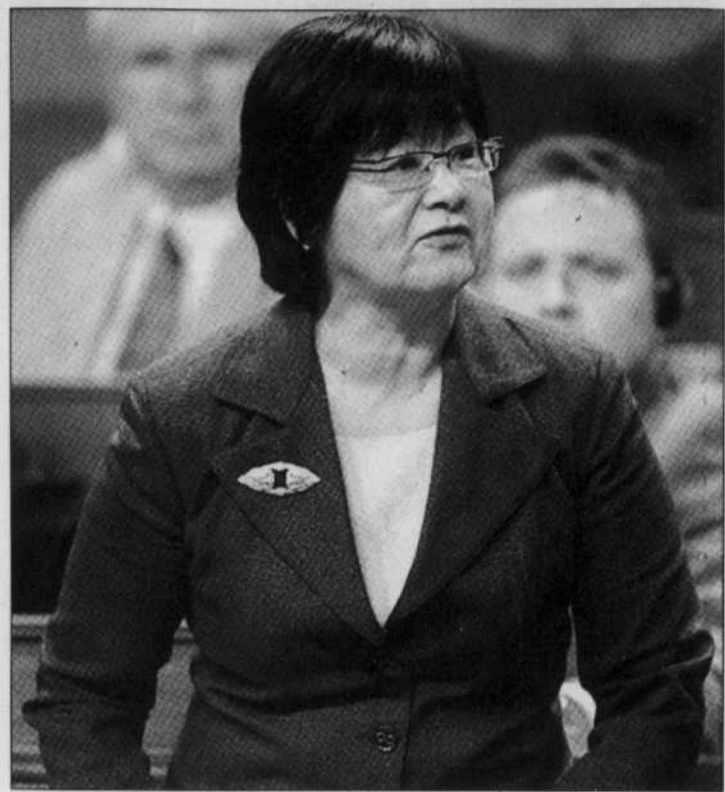
La ministre croit plutôt que les fonds publics doivent être gérés de manière plus efficace pour appuyer des actions concrètes favorisant la participation directe des femmes. Elle donne en exemple la subvention que le gouvernement a octroyée à la Prince George New Hope Society, au début du mois de février. Les quelque 49 000 \$ accordés permettront à cette organisation d'aider les travailleuses du sexe, en particulier les jeunes autochtones, à quitter la rue.

Le discours de la ministre Oda rallie toutefois peu de personnes. «Les critères d'accessibilité au financement sont modifiés de telle sorte que nous ne pouvons plus, par exemple, analyser les causes systémiques de la pauvreté, mais nous pouvons servir de la soupe au coin de la rue», constate Rosella Melanson, directrice générale du Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick.

«L'individu est devenu une entreprise»

La directrice de la programmation de l'Alliance canadienne féministe pour l'action internationale, Nancy Peckford, croit pour sa part que Bev Oda a une vision «simpliste» de la condition féminine. «Elle n'a même pas pris le temps de rencontrer les groupes de femmes. Elle applique la même recette à tout le monde. Par exemple, elle veut aider les artistes, mais pas les groupes d'artistes.» Cela laisse dire à la députée bloquiste Johanne Deschamps que, aux yeux des conservateurs, «l'individu est devenu une entreprise».

La levée de boucliers semble générale. Inquiètes, les ministres provinciales de la Condition féminine ont décidé de s'unir contre le fédéral afin que la ministre Oda revienne sur ses décisions. Entre-temps, la tension monte à Ottawa. Au Comité permanent de la condition féminine, les députés volent bas entre les députés conservateurs et ceux des partis de l'opposition. Le Comité doit d'ailleurs déposer sous peu une étude sur les impacts des changements ef-



CHRIS WATTE REUTERS

La ministre du Patrimoine canadien et de la Condition féminine, Bev Oda

fectués à CFC. «Parmi les nombreux groupes de femmes qui sont venus témoigner, environ 97 % sont en défaveur des nouvelles mesures», raconte la députée bloquiste Nicole Demers. «C'est un véritable cri d'alarme, surtout chez les autochtones, qui sont trop souvent laissées pour compte.»

Un Real Women of Canada antiféministe

Quelques organisations se montrent cependant plus que satisfaites des nouvelles orientations de CFC. Real Women of Canada (RWC) en fait partie. L'organisation, qui se dit contre l'avortement et le mariage gai, est à l'origine d'une intense campagne visant à abolir Condition féminine Canada qui a eu lieu au cours de l'été dernier. Depuis longtemps, l'élimination de ce ministère constitue l'un des chevaux de bataille de RWC, qui le considère comme un véritable «nid de féministes».

Aux dires de sa directrice exécutive, Gwendolyn Landolt, CFC ne finançait que les féministes et ignorait les groupes comme le sien — bien que RCW ait reçu à deux reprises des subventions fédérales. «CFC est devenu un outil de propagande pour les féministes radicales», déclare-t-elle. «Elles affirment représenter toutes les femmes, alors que ce n'est pas vrai. C'est une insulte à l'intelligence des femmes que de dire qu'elles sont toutes supposées penser de la même manière. Pire, les féministes sont hypocrites. Elles disent ne pas avoir besoin des hommes, alors qu'elles quémangent au gouvernement comme si c'était leur "sugar daddy"».

Gwendolyn Landolt croit fermement que le mouvement féministe fait des femmes des éternelles victimes. Elle prône au contraire que la plupart d'entre elles savent se tenir debout et sont capables de faire leurs propres choix.

«Quelques femmes ont par contre besoin d'aide, comme les personnes âgées, les autochtones et les immigrantes», dit-elle.

Une lutte politique

Outrée par ces propos, la députée libérale Maria Minna ne ménage pas sa réplique: «S'il y a une hypocrisie dans la salle, c'est bien elle. C'est facile de parler comme ça quand on bénéficie d'une situation privilégiée. Beaucoup de femmes sont toujours incapables de participer pleinement à la vie politique, sociale et économique. Si le gouvernement refuse de financer la recherche pour défendre les droits de ses citoyens, je me demande bien dans quelle société nous vivons.»

La députée bloquiste Johanne Deschamps soupçonne pour sa part que le gouvernement de Stephen Harper a cédé à l'influence de RWC. «Un vent de droite souffle sur Ottawa», observe-t-elle. «On a constaté avec la question du mariage gai et les différents projets de réformes judiciaires. Les conservateurs veulent s'assurer que les femmes ne pourront plus se défendre. Ils ont une idée très précise du rôle de la femme...» «Qu'elle reste à la maison et qu'elle s'occupe des enfants», conclut amèrement la directrice des affaires juridiques de l'ANFD, Andrée Côté.

A ceux qui la traitent d'antiféministe, la ministre Oda répond que le fait de se crier des noms par la tête ne mène nulle part. Quand on lui demande si le travail des féministes est toujours pertinent, elle se défie. «Ca dépend de ce que vous entendez par féministe... Je sais par contre que défendre des droits à partir d'une certaine idéologie n'est pas efficace», dit-elle.

Mobilisation en vue des élections

Alors que certains observateurs évoquent la possibilité que le gouvernement soit défait sur son budget, qui sera déposé à la fin du mois de mars, les partis de l'opposition et les groupes de femmes fourbissent déjà leurs armes. Autant au provincial qu'au fédéral, de nouveaux groupes de pression se forment, comme la Coalition spéciale pour l'égalité des femmes et des droits de la personne, ou encore le groupe néo-écossais The Women Are Angry.

Selon Andrée Côté, les conservateurs souffriraient d'un «gender gap». L'électorat féminin serait moins sympathique au parti de Stephen Harper que les hommes. «Nous comptons bien creuser cet écart», lance l'avocate. Rosella Melanson remarque cependant que les actions entreprises viseront surtout les autres partis. «Nous avons perdu espoir d'obtenir du changement de Stephen Harper», avoue-t-elle, attristée.

Collaboratrice du Devoir



L'égalité pour les femmes :
Les progrès sont réels, mais les acquis,
toujours fragiles

MISSION INACHEVÉE,
mais ensemble
nous y parviendrons !

SPGQ
Syndicat de professionnelles et professionnelles
du gouvernement du Québec

Depuis l'élection des conservateurs, la situation des femmes subit un recul troublant.

X Abolition du Programme de contestation judiciaire

X Dénaturation du Programme de promotion de la femme

X Coupes de 5 millions \$ à l'organisme Condition féminine Canada (CFC)

X Fermeture de 12 bureaux régionaux de CFC sur 16

En cette journée des femmes, le Bloc Québécois s'engage à défendre les acquis des Québécoises et à exiger du gouvernement conservateur qu'il cesse ses attaques envers les droits des femmes.

BLOC
QUÉBÉCOIS



Johanne
DESCHAMPS
Députée de
Laurentides—Labelle

Nicole
DEMERS
Députée de
Laval

Porte-parole adjointe
en matière de Condition
féminine

Porte-parole en matière
de Condition féminine

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Conseil du statut de la femme

La longue route vers l'égalité

« Les gains des femmes sont récents et fragiles »

Au cours des dernières décennies, le mouvement féministe a grandement contribué à l'avancement de la cause des femmes, mais il reste encore des luttes importantes à mener pour atteindre une véritable égalité. M^{re} Christiane Pelchat, présidente du Conseil du statut de la femme (CSF), fait le point.

CLAIRE HARVEY

Nommée à la tête du CSF en novembre dernier, Christiane Pelchat a, entre autres, dirigé le cabinet de la ministre de la Condition féminine, Carole Théberge, pendant un an. Sa grande priorité à la tête du Conseil? «Favoriser le passage d'une approche traditionnelle de la condition féminine à une véritable égalité entre les hommes et les femmes», dit la présidente.

A cette fin, Mme Pelchat compte notamment sur la toute nouvelle politique de la condition féminine, adoptée en décembre dernier. Intitulée «Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait», la politique présente six grandes orientations: la promotion de comportements égalitaires, l'égalité économique, la conciliation travail-famille, la santé adaptée aux besoins spécifiques des femmes, le respect de l'intégrité et la participation des femmes aux instances décisionnelles. Elle convie l'ensemble de la société à promouvoir l'égalité. Enfin, elle met en place un mécanisme de reddition de comptes qui permettra d'évaluer les progrès accomplis.

Mme Pelchat se réjouit de l'adoption de cette politique, qui reprend les grandes orientations de l'avis sur l'égalité des sexes formulé par le Conseil en 2004. «La politique contribuera à combattre les inégalités persistantes touchant les femmes et à promouvoir des rapports égalitaires entre les femmes et les hommes», signale-t-elle. Elle émet toutefois un bémol. «En matière de santé, nous aurions souhaité que le gouverne-

ment mette à contribution les régions, notamment par le biais du Réseau des tables de concertation en condition féminine.»

Travailler sur plusieurs fronts

Fondé en 1973, le CSF a pour rôle d'effectuer des recherches et de conseiller le gouvernement sur les grands enjeux relatifs à la condition féminine. D'ici la fin de l'année, l'organisme réalisera notamment un avis sur le pluralisme religieux par rapport au droit à l'égalité. Au cours des derniers mois, la question des accommodements raisonnables a fait couler beaucoup d'encre. L'avis du Conseil précisera la voie à suivre, tout en respectant les valeurs prévues dans la Charte des droits et libertés de la personne.

Le Conseil examine cette question depuis plusieurs années. Il a entrepris ses premiers travaux lors du débat entourant le port du voile dans les écoles en 1995 et a publié, en 1997, un avis intitulé «Droits des femmes et diversité». Ces travaux ont amené le CSF à accueillir en mars 2006 plus de 200 personnes lors du colloque intitulé «Diversité de foi, égalité de droits». Mme Pelchat énonce les grands principes que le Conseil entend défendre. «Les droits des femmes ainsi que l'égalité entre les femmes et les hommes ne sont pas négociables, signale-t-elle. Il en va de même quant au respect de l'intégrité physique des femmes.» Selon elle, les besoins des Québécoises d'ici et d'ailleurs sont similaires à divers égards, et bon nombre de revendications des féministes peuvent rassembler toutes les femmes.



Christiane Pelchat, présidente du Conseil du statut de la femme

SOURCE CSF

Parmi les autres dossiers, le CSF prévoit réaliser des recherches sur les stéréotypes et la sexualisation de l'espace public. Afin de lutter contre les stéréotypes, il poursuivra ses activités de sensibilisation auprès des jeunes et produira un répertoire des outils en matière d'égalité des sexes afin d'épauler le personnel enseignant.

Femmes et pouvoir

Devant la tenue prochaine d'élections au Québec, Mme Pel-

chat souligne que l'amélioration de la condition féminine repose aussi sur une représentation accrue des femmes dans les lieux de pouvoir. «L'Assemblée nationale est un endroit qui a été pensé par les hommes et pour les hommes. Par conséquent, les femmes ne forment que 30 % environ des élus et on ne parvient pas à dépasser ce plafond.»

A cet égard, elle croit que le gouvernement devrait consentir des efforts supplémentaires pour accueillir les femmes et fa-

voriser leur participation à la vie publique. Mme Pelchat pense ici à la mise en place de règles similaires à celles visant à atteindre en cinq ans une parité de représentation entre les femmes et les hommes dans les conseils d'administration des sociétés d'Etat. Poursuivant sur une autre note, la présidente salue l'entente sur l'équité salariale intervenue l'été dernier entre le gouvernement du Québec et ses employés, et souhaite que certaines sociétés d'Etat et en-

treprises s'inspirent de cet exemple sans trop tarder.

Compressions d'Ottawa

À l'instar des groupes de femmes, Mme Pelchat dénonce avec virulence la réduction de 40 % du budget accordé à Condition féminine Canada et la révision des critères du Programme de promotion de la femme, annoncées récemment par le gouvernement fédéral. Ces mesures auront notamment pour effet de refuser l'aide financière aux organismes qui revendiquent les droits des femmes. «Mais de quoi le gouvernement a-t-il peur?», se demande-t-elle. Ces mesures — qui s'ajoutent à l'élimination du Programme de contestation judiciaire — pourraient être facilement interprétées comme des tentatives pour museler les femmes.»

Mme Pelchat est d'avis qu'il faut se méfier de l'argument voulant que l'égalité entre les femmes et les hommes soit atteinte. «Plusieurs obstacles à l'égalité existent toujours; certains d'entre eux sont même érigés en système, affirme-t-elle. Par exemple, au Canada, les femmes sont encore moins présentes que les hommes sur le marché du travail. Elles sont plus pauvres que ces derniers. Elles sont encore victimes de violence physique et psychologique.»

Et d'ajouter la présidente: «Les gains des femmes sont récents et fragiles. Ils sont également menacés de recul. Le chemin qu'il reste à faire pour atteindre une véritable égalité exigera énormément d'énergie.» Afin d'établir une société égalitaire, il lui apparaît essentiel que les féministes et les femmes des minorités religieuses participent au débat et soient solidaires. Enfin, elle souhaite que le Conseil établisse des ponts avec les femmes d'autres cultures et d'autres régions.

Collaboratrice du Devoir

Pourquoi le 8 mars?

Quand je pense à la longue lutte des suffragettes pour obtenir le droit de vote, je me sens une responsabilité pour la suite des choses.

Micheline Lachance, journaliste et écrivaine

Je me considère féministe parce que je suis contre tout sexisme, mais je ne suis pas pour la guerre des sexes.

Léa, 15 ans

C'est important le féminisme, même si on a juste 13 ou 14 ans. Il y a de la discrimination à tous les âges et c'est important de s'en rendre compte, d'être conscientisés.

Stéphanie, 13 ans

C'est en brisant les stéréotypes qu'on pourra arriver à une certaine égalité.

Alexandre, 16 ans

Il ne peut y avoir de développement durable sans égalité des sexes.

Kofi A. Annan, ex Secrétaire général des Nations Unies.

Le 8 mars nous permet de constater combien il est difficile d'augmenter la présence des femmes dans les lieux de décision. Le fameux plafond de verre est plus que jamais l'obstacle à franchir pour l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes.

M^{re} Christiane Pelchat, présidente du Conseil du statut de la femme

L'égalité des sexes fera sortir de la pauvreté non seulement les femmes, mais également leurs enfants, leur famille, leur communauté et leur pays.

UNICEF

Le 8 mars, c'est une date qui rappelle qu'il y a encore du travail à faire.

Marc Béland, comédien

Pour toutes ces raisons, et pour bien d'autres encore...

Conseil du statut de la femme

Québec



JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Universités

La recherche est masculine

La filière professionnelle permet plus de mobilité

Les filles réussissent mieux à l'école que les garçons, c'est bien connu. À l'université, elles constituent désormais plus de 65 % des effectifs étudiants. Pourtant, sauf exception, très peu de femmes y occupent des postes de pouvoir ou de prestige. Y aurait-il discrimination dans les temples du savoir?

LÉO GUIMONT

De l'avis unanime des responsables universitaires interrogées, aucune discrimination sexuelle n'est exercée lors de l'admission à l'université, où les critères d'excellence priment. C'est d'ailleurs pourquoi les étudiantes, favorisées sur ce plan par rapport à leurs confrères masculins, y entrent massivement.

Et leurs domaines de prédilection sont toujours les mêmes: elles forment l'écrasante majorité des effectifs en arts, en sciences humaines, en sciences de l'éducation et en médecine (y compris la dentisterie) et continuent d'être peu nombreuses à choisir les sciences pures et appliquées, l'informatique ou encore la musique. Pour le reste, elles sont plus ou moins à parité avec leurs confrères masculins.

Difficile conciliation travail-famille

Aux 2^e et 3^e cycles toutefois, les jeunes femmes sont confrontées à des problèmes de conciliation travail-famille qui influent sur leurs choix de carrière. Il existe cependant un nombre grandissant de structures et de services pour les aider à persévérer. Par exemple, l'Université de Montréal (UdeM) a créé en 1998 des bourses de congé de maternité afin d'inciter les jeunes mères à ne pas décrocher et à poursuivre lectures et recherches entre deux biberons.

Il n'en demeure pas moins que très peu de femmes détiennent des postes de pouvoir à l'université — direction des départements et des centres de recherche, hautes sphères de l'administration —, à l'exception notable de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), où «les femmes sont majoritaires à la direction de l'université», affirme Francine Jacques, directrice des communications de l'institution.

Quant aux femmes professeures d'université, elles composent à peine le tiers du corps professoral, selon une enquête récente du ministère de l'Éducation, soit 32,9 %

à l'université Concordia, 32,1 % à l'UQAM, 28,7 % à l'Université de Sherbrooke, 28,4 % à l'UdeM, 27,5 % à l'université McGill et 27,3 % à l'université Laval (UL). De ce nombre, très peu sont titulaires d'une chaire de recherche, soit 28 sur 126 à McGill, 21 sur 101 à l'UdeM, 16 sur 79 à l'UL, cinq sur 31 à l'UQAM et une sur 22 à Concordia; leur proportion a néanmoins augmenté d'environ 15 % depuis 2000.

Des universités «par et pour des hommes»

Il y a quelques jours, la doyenne de la faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke, Céline Garant, citée dans *La Tribune* de Sherbrooke, affirmait que les institutions universitaires ont été «façonnées par et pour des hommes» et qu'elles sont de ce fait «teintées des valeurs plus masculines comme la compétitivité et l'autonomie», ce qui fait en sorte que les femmes s'y reconnaissent moins.

C'est sans doute vrai, mais d'autres facteurs priment, selon Danielle Morin, vice-«provost» aux programmes d'études à l'université Concordia: «Les femmes prennent beaucoup de variables en considération et essaient aussi de commencer une vie de famille [...], donc peu d'entre elles se destinent à une carrière de professeure-chercheuse, même si elles en ont les aptitudes.»

Andrée Labrie, coordonnatrice de la diversité à l'Université de Montréal, renchérit: «Aux cycles supérieurs, en particulier au doctorat, les femmes choisissent souvent davantage des carrières professionnelles que des carrières académiques. On trouve aussi peu de femmes dans les carrières scientifiques de pointe. Celles qui persévèrent choisissent plutôt des filières professionnelles car celles-ci comportent plus de mobilité professionnelle et de meilleures conditions salariales.»

Ouverture sur le monde scientifique

À son avis, les femmes délaissent les carrières scientifiques sur-

tout en raison des lacunes en matière d'information et d'orientation au niveau secondaire: «Les jeunes filles sont peu informées de ce qu'il est possible de faire concrètement avec la physique, la chimie, etc. Elles ont des visions très restreintes des débouchés dans ces domaines sur le marché du travail. Mais lorsqu'on leur montre l'éventail des possibilités d'emploi et la manière dont elles peuvent agir sur leur milieu de façon très concrète à partir de la physique ou la chimie, par exemple en environnement, leur perception des sciences change.»

Il faudrait donc «réfléchir à nos modes d'enseignement afin de développer le goût des sciences chez les filles [...] et revoir l'enseignement des sciences au secondaire afin de tenir compte des différences fondamentales entre les garçons et les filles, en matière d'appréciation de l'espace par exemple», dit-elle, appuyant ses propos d'une anecdote amusante: «On avait donné des bâtons de popsicle à des élèves du secondaire en leur demandant de bâtir un pont. Les garçons se sont jetés sur les bâtons de popsicle et ont fait une structure qui ressemblait plus ou moins à un pont et qui tenait ensemble tant bien que mal; ils l'ont fait de façon très prompt, presque instinctive. Les jeunes filles, elles, ont beaucoup plus réfléchi au problème. Elles ont essayé de se faire un petit plan, d'apprécier les choses, bref, elles ont mis plus de temps à construire une structure beaucoup plus complexe.»

En définitive, les hommes ont longtemps été majoritaires à l'université sans qu'on s'en inquiète. Il est donc normal que les femmes prennent elles aussi leur place et accèdent à autre chose que des fonctions traditionnelles. Dans un contexte de montée du conservatisme en Occident et de remise en question du féminisme, on reproche beaucoup aux femmes, en particulier aux jeunes docteures en médecine, de vouloir passer moins d'heures au travail.

Or, il se trouve que leurs collègues masculins aspirent eux aussi à une meilleure qualité de vie et veulent participer davantage à l'éducation de leurs enfants. «Il faut donc parler d'évolution sociale plutôt que de dévalorisation des professions», conclut Andrée Labrie.

Le Devoir

Études

Les féministes au temps de l'écoféminisme

Le XX^e siècle aura été un siècle de combat pour les femmes, un combat notamment pour le droit à l'éducation, le droit au vote, et pour retrouver la maîtrise de leur corps. D'aucuns diront que le féminisme avait le vent en poupe. Cela ne serait donc plus d'actualité aujourd'hui?

ESTELLE ZEHLER

Si l'on se fie à la fréquentation des programmes universitaires consacrés aux études féministes ainsi qu'à la vitalité et l'évolution de leurs contenus, tel qu'en témoigne Marie-Andrée Roy, directrice de l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), le féminisme a toujours sa place dans le monde des études supérieures.

Nombre d'institutions universitaires québécoises déclinent des cours sur le féminisme, sinon tout un programme. L'Université de Montréal comporte dans ses rangs des féministes de renom. L'université Laval propose un diplôme de deuxième cycle en études féministes et s'illustre grâce au Groupe de recherche multidisciplinaire féministe. L'UQAM, quant à elle, grâce à un certificat et une concentration de deuxième cycle en études féministes, permet à ses étudiants d'accéder à une formation pluridisciplinaire en la matière dans les deux cycles.

En premier lieu, il ne faut toutefois pas confondre études féminines et études féministes. «Les premières, explique Marie-Andrée Roy, s'intéressent au féminin, à l'apport des femmes dans différentes disciplines, à la mise en valeur des femmes. Les secondes ne se préoccupent pas uniquement des femmes puisque, grâce à une approche pluridisciplinaire, elles visent l'acquisition de connaissances théoriques et appliquées sur les femmes, les féminismes et les rapports sociaux de sexe.» Donc, non seulement elles abattent les carcans dressés par des visions unidisciplinaires, mais dans un même mouvement, elles révèlent la pertinence de la question des rapports sociaux de sexe dans toutes les sphères de savoir.

Un auditoire assidu

Par-delà les années, la fréquentation des cours d'études féministes n'a pas faibli à l'UQAM. Le nombre d'étudiants se maintient et présenterait même une légère augmentation. À chaque session, 12 à 15 cours différents sont offerts. Entre 650 et 700 étudiants suivent au moins un de ces cours, soit comme élément mineur dans le cadre de leur baccalauréat, soit comme élément de leur certificat de premier cycle en études féministes. «On relève des personnes qui sont intervenantes dans des milieux communautaires ou dans le milieu syndical, ou encore au niveau gouvernemental. Elles portent souvent des responsabilités professionnelles en ce qui concerne les dossiers de condition féminine. Il apparaît que nous répondons à un réel besoin.»

Si les cours sont plus prisés par les femmes, des hommes s'y inscrivent également. Ils représentent 10 à 20 % de l'auditoire.

Quatre grands blocs de cours balisent les études féministes. Le premier s'intéresse à la dimension historique, soit l'histoire des femmes et de la transformation des rapports sociaux de sexe. Le second est tourné davantage vers la dimension sociale et anthropologique des rapports entre les femmes et les hommes, des rapports de pouvoir, des rapports entre la vie privée et la vie publique. Au troisième bloc sont abordés toutes les questions de la représentation du féminin dans les différents modes d'expression culturels, par exemple dans le cinéma et la littérature, mais aussi dans les reli-

gions. Enfin, le chapitre de la construction des identités de genre et celui du rapport au corps sont traités à travers des disciplines variées telles la psychologie, la psychanalyse et la sexologie.

Un milieu en constante ébullition

Le canevas de cours est cependant très souple et se préoccupe continuellement des faits portés et brassés par l'actualité sociale galopante de notre société. Les nouvelles problématiques qui surgissent captent l'intérêt des femmes et sont donc un facteur d'évolution notable. «Il faut procéder constamment à une mise à jour de nos enseignements pour refléter les différents lieux où la pensée féministe apporte une contribution et joue un rôle dans la transformation des rapports sociaux.» La condition de la femme immigrante, la mondialisation, les problématiques environnementales en sont des illustrations.

Initié d'abord du côté anglophone, un courant nommé écoféminisme s'est notamment formé. Il prend source dans la préoccupation des femmes pour leur environnement, dans l'apport particulier qu'elles peuvent fournir compte tenu de leur expérience personnelle et de leur expérience collective.

Les femmes ont souvent un rapport à la terre et aux modèles économiques dans lequel les différentes formes d'exploitation de la nature sont remises en question. «Il y a dans l'écoféminisme à la fois une dimension pratique et politique qui vise la protection de l'environnement, mais également une dimension qui affirme certaines valeurs fondamentales telles que le refus d'une surconsommation tout comme le refus de modèles d'exploitation abusifs.»

Diversité culturelle

Le chapitre de la diversité culturelle soulève également beaucoup d'interrogations et donne lieu à des recherches afin de mieux comprendre certaines situations. Ces éléments sont par la suite intégrés dans les cours. L'IREF s'est doté de 15 équipes de recherche qui sont très prisées. La formation théorique ne répond qu'en partie aux besoins des étudiants et étudiantes.

Grâce à la recherche, ils développent des compétences appliquées visant la transformation des rapports entre les femmes et les hommes et peuvent émettre de bons diagnostics pour être en mesure d'intervenir. «Il y a quelque chose de très incarné quand on parle d'études féministes», s'exclame Marie-Andrée Roy. Les intérêts de recherche abondent: sida, homosexualité dans le milieu de travail, économies alternatives...

La vitalité des études féministes dépasse donc le cadre routinier de la salle de cours. Elle s'exprime aussi à travers des publications comme la revue *FéminÉtudes* de l'IREF, qui est publiée depuis 15 ans. «Les jeunes femmes ne se contentent pas de suivre un cours, elles ont une parole originale, une parole qui leur est propre. Issues de différentes disciplines — travail social, études littéraires, science politique... —, elles choisissent de travailler ensemble.»

Les études féministes ne font pas que conserver un haut degré de pertinence, estime Marie-Andrée Roy. Elles concourent à faire en sorte qu'il y ait des citoyennes et des citoyens dotés d'une pensée critique qui s'engagent à faire évoluer les rapports sociaux afin que l'idéal d'égalité ne soit pas lettre morte et que cet idéal investisse tant la vie privée que publique. L'effort de compréhension mené pour saisir notre société, que ce soit au plan social, politique ou culturel, sera toujours incomplet sans l'intégration du paradigme féministe.

Collaboratrice du Devoir

Objectif Égalité!



Tous pour elles,
elles pour tous!

SCFP
Syndicat canadien de
la fonction publique

Les femmes du SCFP
une force du syndicat

Journée internationale des femmes

Les conditions de vie des femmes,
l'Université Laval y travaille



Chaire d'étude Claire-Bonenfant
sur la condition des femmes

Revue *Recherches féministes*
Vol. 19, n° 2, *Dé/construire le féminin*

Diplôme de 2^e cycle en études féministes
www.fss.ulaval.ca/universitefeministedete/diplome.htm

Université féministe d'été
Du 3 au 9 juin 2007

SANTÉ DES FEMMES ET QUALITÉ DE VIE
Pratiques, représentations, enjeu

Pour information:
universite-feministe-ete@fss.ulaval.ca
(418) 656-2131 poste 8930

www.fss.ulaval.ca/universitefeministedete

**UNIVERSITÉ
LAVAL**

Collectivement
pour toute l'égalité
et l'égalité pour toutes

BON 8 mars!

Centrale des syndicats
du Québec



CSQ
www.csq.qc.net

« Mission inachevée ! »

Malgré les gains obtenus, il reste un long chemin à parcourir

À l'occasion de la Journée internationale des femmes, l'Intersyndicale des femmes publiait récemment un dépliant intitulé «*Toute l'égalité, l'égalité pour toutes: mission inachevée!*». Ce texte dresse le bilan des acquis des femmes dans notre société au cours des dernières décennies, tout en «*déboulonnant quelques mythes...*» et en «*rectifiant quelques faits*».

RÉGINALD HARVEY

Il y a huit organismes syndicaux qui composent l'Intersyndicale des femmes, ce lieu de réflexion qui a vu le jour en 1979. L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la Fédération autonome du collégial (FAC), la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), le Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) et le Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec (SAPSCQ) en sont les membres.

Célébrons l'équité

Danielle Nadeau, 2^e vice-présidente du SPGQ et responsable du dossier des femmes, devient la porte-parole de ces organisations à l'occasion du 8 mars. Elle reconnaît de prime abord que l'équité salariale figure au premier rang des avancées qu'ont connues les femmes en matière d'égalité, tout en émettant une certaine réserve: «*Je pense que c'est un dossier majeur et qu'il est fort important de rappeler que le discours présenté par le gouvernement laisse entendre que ce sont eux qui l'ont réglé. Il faut rectifier les faits et redonner au mouvement syndical toute l'importance qu'il a eue durant cette lutte de 25 ans, qui a été difficile. Dans les discours qui ont été tenus, on n'a pas assez souligné le travail important qui a été accompli par les organisations syndicales et, particulièrement, par les femmes au sein de celles-ci.*»

Elle s'en prend à l'attitude de certains. «*Lorsque nos gouvernants se félicitent de ce règlement, à la limite on trouve cela un peu indécent; on doit quand même replacer les choses dans leur contexte.*»

À la suite de cette rectification, elle exprime tout de même sa satisfaction: «*Nous sommes très contentes que ce dossier soit réglé, car il est majeur. C'est une des choses qu'on va célébrer le 8 mars. Le dépliant dit "mission inachevée", mais je pense que cela représente une grande victoire pour le mouvement syndical.*»

Après avoir reconnu que cette équité ne s'applique pas encore en tous lieux, loin de là, elle fournit ce conseil: «*Le gouvernement devrait être exemplaire dans la mise en œuvre de cette mesure et, comme employeur, il devrait être le premier à faire preuve de célérité et à passer à l'action pour son application; en cela, je ne crois pas qu'il donne un exemple absolument parfait à l'entreprise privée, mais, en bout de ligne, on souhaite que ce soit un gain pour l'ensemble des travailleuses.*»

La solidarité donne des résultats

Sa collègue du SPGQ et conseillère au dossier des femmes, Chantal Roy, cerne un autre aspect de la question qui a concouru à l'obtention de l'équité: «*Une des caractéristiques du mouvement syndical et des femmes relève de sa capacité de faire alliance et de ne pas centrer son action sur les seuls intérêts de chacune des organisations. Bien sûr, les syndicats ont été le fer de lance de ce dossier — notamment le nôtre, qui a été le premier à déposer une plainte en cette matière auprès de la Commission des droits de la personne —, mais on a aussi fait alliance avec plusieurs groupes de femmes, comme par exemple l'organisme Au bas de l'échelle. Il y avait là une véritable coalition et on a débordé les cadres du monde syndical par esprit de solidarité.*»

À la suite de quoi Mme Roy énumère certains des acquis de

Les acquis profitent non seulement aux femmes, mais aussi aux hommes, à l'ensemble de la société

tout premier ordre que les femmes ont remporté au fil du temps, parmi lesquels elle nomme le droit de vote, reconnu en 1940; elle souligne que ce n'est qu'en 1960 que toutes les femmes ont pu accéder au droit à l'enseignement secondaire public et mixte ainsi qu'à toutes les facultés universitaires; elles obtiennent l'égalité juridique en cas de mariage en 1964 et l'égalité des conjoints dans le partage de l'autorité paternelle en 1981; quant à la Loi sur le patrimoine familial, qui réduit le nombre de celles qui s'appauvrissent au moment d'une séparation ou d'un divorce, elle entraine en vigueur en juillet 1989; l'avortement a été décriminalisé en 1988; la loi qui facilite le paiement des pensions alimentaires

est apparue en 1995; en 1997, la politique d'intervention dans les cas de violence conjugale est adoptée et les centres de la petite enfance (CPE) sont mis sur pied; enfin, à partir du début des années 1990, la solidarité et le militantisme féminins de plusieurs regroupements contribueront largement à l'obtention de la Loi sur l'assurance parentale. «*En fin de compte, ces acquis profitent non seulement aux femmes, mais aussi aux hommes, à l'ensemble de la société*», fait valoir la conseillère.

Toujours plus loin...

Pour autant, il reste qu'il y a loin de la coupe aux lèvres sur le plan de l'égalité entre les deux sexes malgré tous ces pas en avant. Danielle Nadeau énumère ceux qu'il reste à poser: «*Il est certain que l'accès aux soins de santé est extrêmement important; il en va de même pour le maintien du réseau des garderies. Il y a d'autres éléments jugés prioritaires par l'Intersyndicale, comme celui qui porte sur tout le volet de la conciliation travail-famille; on voit que les hommes s'impliquent de plus en plus dans ces aspects-là de la vie, mais — et cela est bien documenté — il reste que ce sont les femmes qui accordent le plus d'heures par semaine aux charges familiales. En outre, tout le dossier de la violence continue à nous préoccuper; on essaie de travailler beaucoup en collaboration avec les milieux communautaires et d'appuyer leurs démarches à cet égard.*»

Elle se penche sur la situation financière précaire vécue par de nombreuses femmes et que dénonce l'Intersyndicale: «*Il y a aussi toute la question de la pauvreté. Les membres du SPGQ, qui sont des professionnels, ne sont pas les personnes les plus directement touchées par celle-ci, mais on voulait faire ressortir aujourd'hui la solidarité qui existe entre les femmes et qu'on veut exprimer par notre participation à l'Intersyndicale. On reste préoccupés par la pauvreté que subissent plusieurs femmes et, par conséquent, de nombreux enfants au Québec et au Canada. Cette situation-là est également largement documentée.*»

La problématique de l'«*hypersexualisation*» des jeunes femmes l'interpelle à son tour: «*Tout ce qu'on voit nous questionne [sic] grandement. Par rapport à ce problème, l'Intersyndicale nous sert à former un réseau non seulement sur le plan des actions, mais également sur ceux de la recherche et de l'information.*»

Danielle Nadeau se penche en terminant sur les rapports femmes-hommes en ce début de siècle: «*Au sein de nos organisations syndicales, on est conscientes qu'il y a beaucoup d'hommes qui nous appuient, qui sont des partenaires et des collaborateurs. On rencontre aussi beaucoup de résistance et je pense que la vigilance est de mise. C'est pour cette raison que nous disons cette année, le 8 mars, "mission inachevée". On doit demeurer vigilantes, parce qu'il y a encore beaucoup de "masculinistes" qui apparaissent.*»

Collaborateur du Devoir



Connaissez-vous une personne qui, dans sa relation de couple :

- ❑ doit « demander la permission » pour sortir avec ses proches?
- ❑ se fait souvent ridiculiser devant les autres?
- ❑ s'est déjà fait bousculer ou pousser?
- ❑ parle à peine lorsqu'elle est accompagnée de son partenaire?
- ❑ s'est peu à peu isolée de presque tous ses proches?
- ❑ a souvent des marques ou des ecchymoses qu'elle tente de cacher?

Si vous répondez « oui » à l'une ou à plusieurs de ces questions, n'hésitez pas à communiquer avec :

SOS VIOLENCE CONJUGALE
1 800 363-9010

Ne restons pas silencieux devant un crime
La violence conjugale est inacceptable

NON VIOLENCE CONJUGALE

Québec

INTERNATIONAL
JOURNÉE DES FEMMES

CE CAHIER SPÉCIAL

EST PUBLIÉ PAR LE DEVOIR

Responsable: NORMAND THÉRIAULT

ntheriault@ledevoir.ca

2030, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9.

Tél.: (514) 985-3333 redaction@ledevoir.com

FAIS CE QUE DOIS

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Régions du Québec

Des femmes en action

« Elles doivent s'allier et prendre la place qui leur revient »

Les femmes qui vivent en région font face à plusieurs enjeux sociodémographiques. L'exode des jeunes, un faible taux de revenu et le vieillissement de la population ne sont que quelques-unes des difficultés qu'elles doivent surmonter. *Le Devoir* a sondé trois régions: le Centre-du-Québec, le Bas-Saint-Laurent et le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

THIERRY HAROUN

Les femmes de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont au nombre de 137 469, selon les chiffres les plus récents, ce qui représente un taux de féminité de 49,9 %. Ce taux représente un recul par rapport à l'année 2001, alors que le taux de féminité était de 50,4 %, constate Christine Chabot, responsable du bureau régional du Conseil du statut de la femme. « Et c'est surtout dans le groupe d'âge des 20 à 29 ans que le taux est le plus faible. Ce qui confirme que nos jeunes femmes quittent la région en plus grand nombre. C'est d'ailleurs une tendance que l'on observe au cours des derniers recensements, donc depuis longtemps. En fait, on sait que ces filles quittent la couronne de Montréal. »

Des chiffres qui ne sont pas sans inquiéter Mme Chabot. « Écoutez, c'est un enjeu démographique majeur qui touche directement le renouvellement de la population! C'est un défi régional qui interpelle toute la collectivité, pas juste les femmes. Voilà un défi intéressant pour la région. Et c'est d'ailleurs la première fois depuis que les femmes s'impliquent dans le développement régional qu'elles sont directement concernées, car on parle de la croissance démographique qui nous touche tous, comme région. »

Des emplois trop rares

L'autre enjeu qui concerne les Saguenéennes, note Mme Chabot, c'est le faible taux d'emploi. « C'est l'un des taux les plus faibles au Québec. » Pourquoi? « Ça s'explique en partie par le fait que la base économique de notre région est constituée de grandes entreprises du secteur forestier et de l'aluminium. Les hommes faisaient de bons salaires. Et donc... De plus, notre région a le plus grand bassin, toute proportion gardée, d'emplois non traditionnels pour les femmes, alors que nous avons le plus faible taux de pénétration dans ces milieux-là. » Un secteur un brin machiste, admet-elle à demi-mots.

Pour donner un coup de barre à cette tendance lourde, Christine Chabot mise sur les créneaux d'excellence de sa région que sont le tourisme d'aventure et l'écotourisme, les technologies génomiques et biomédicales, l'agriculture nordique, les minéraux industriels, et les deuxième et troisième transformations de l'aluminium et du bois.

Si les femmes de cette vaste région riche en ressources naturelles sont moins scolarisées que leurs collègues à l'échelle de la province, dit-elle, « nos créneaux d'excellence rendent toutefois disponibles des formations "qualifiantes". Nos cégeps et notre université [UQAC] dispensent toute la formation nécessaire. Nos jeunes femmes n'ont pas besoin d'aller à Tombouctou pour trouver la formation nécessaire. Il s'agit d'un peu de volonté et elles trouveront leur compte ici », estime Mme Chabot, ajoutant du même souffle que les Saguenéennes doivent faire preuve de solidarité et de fierté régionales: « Il faut que les Saguenéennes choisissent leur région. Elles doivent s'allier et prendre la place qui leur revient. »

Faibles revenus dans le Bas-Saint-Laurent

De l'autre côté du fleuve, la responsable du Conseil du statut de la femme de la région du Bas-Saint-Laurent, Monique Bellavance, note que la population féminine de sa région est plus âgée que celle de l'ensemble du Québec. Ainsi, 18,7 % des femmes de la région sont âgées de 65 ans et plus, à comparer à 16 % pour l'ensemble des Québécoises. « C'est une statistique importante. Il faut en tenir compte. D'autant que la situation financière de nos femmes est très précaire, ce qui engendre un tas de problèmes. »

En 2001, le revenu total moyen atteignait à peine 17 713 \$ pour les Bas-Laurentiennes âgées de 15 ans et plus, se situant en deçà de la moyenne des Québécoises (21 286 \$), et représente 65,7 % du revenu total moyen des hommes de la région (26 964 \$). « Il faut bien sûr tenir compte de cette facette-là de la réalité féminine de notre région. Nous devons soutenir et favoriser la diversification des choix professionnels des femmes afin de leur permettre d'accéder à des emplois plus prometteurs et rémunérateurs. C'est une question de sensibilisation. »

Et des actions en ce sens prennent tranquillement forme, souligne Mme Bellavance. Elle donne en exemple la signature d'une entente de partenariat en condition féminine, datée du 31 mars dernier, qui implique la Conférence régionale des élus, le ministère des Affaires municipales et des Régions, le Conseil du statut de la femme et la Table de concertation des groupes de femmes. Cette entente triennale, dit-elle, est assortie d'une enveloppe de 223 500 \$.

Apparente égalité au Centre-du-Québec

La région administrative du Centre-du-Québec, qui regroupe 83 municipalités et cinq MRC (Arthabaska, Bécancour, Drummond, l'Érable et Nicolet-Yamaska), est également active sur le plan de la condition féminine et depuis fort longtemps, rappelle la responsable du bureau régional du Conseil du statut de la femme, Sandra Shee. « Nous avons été les premières à établir une politique sur le plan de l'équité en condition féminine au Québec en rédigeant l'une des premières ententes en 2003 avec le CRCD [l'ancêtre des Conférences régionales des élus]. Nos femmes ont aussi été les premières à avoir mis sur pied un observatoire de la condition féminine qui permet de faire un suivi des conditions socio-économiques des femmes de la région. »

Les statistiques démontrent que les femmes sont au nombre de 113 266 dans cette région, constituant ainsi 49,9 % de la population. Les femmes immigrées représentent 1,8 % de la population féminine, loin derrière la moyenne québécoise qui s'établit à 9,9 %. Aussi, les femmes du Centre-du-Québec sont autant scolarisées que les hommes de la région. Ainsi, 7,4 % des femmes détiennent un diplôme universitaire contre 7,5 % pour les hommes, et 36,4 % des femmes ont effectué des études postsecondaires complètes ou partielles, ce qui est le cas de 36,8 % des hommes.

Et en 2005, le taux d'activité (60 %) et le taux d'emploi (55,7 %) des femmes de la région se comparent avantageusement à ceux des Québécoises dans leur ensemble, qui atteignent respectivement 59,9 % et 55,5 %.

Pour un entrepreneuriat féminin

« Dans notre région, on mise beaucoup sur l'entrepreneuriat féminin. Par exemple, dit Mme Shee, voilà dix ans déjà que nos femmes travaillent à un projet qui s'appelle "Femmes et productions industrielles". Et l'automne dernier, il s'est organisé pour la première fois au Québec un colloque qui s'est tenu à Trois-Rivières sur ce thème, en partenariat avec les syndicats et l'Association des manufacturiers et exportateurs, et ce, en vue de partager les connaissances et mettre en commun des objectifs en ce sens. »

Cette région veut également mettre sur pied un fonds de micro-crédit qui sera mis à la disposition des femmes. Ce fonds sera constitué de contributions gouvernementales et de sommes recueillies lors d'une éventuelle campagne de financement. « Les sommes amassées seront remises au Centre local



SOURCE TOURISME SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Pour pallier le faible taux d'emploi des Saguenéennes, la région devra miser sur des créneaux d'excellence comme le tourisme d'aventure et l'écotourisme, les technologies génomiques et biomédicales, l'agriculture nordique ou les minéraux industriels.

de développement ou à un autre organisme choisi par le milieu. Et ce sont les mandataires qui les gèrent. Est-ce que ces sommes seraient uniquement gérées par des femmes? « Non. Par contre, on va

demandé à ces gens d'établir une grille d'analyse très précise pour bien s'assurer que les sommes soient bien attribuées. »

Le plus grand défi, selon Mme Shee, qui se dresse sur le chemin

des femmes, c'est celui d'accroître leur autonomie financière. Écoutez, quand on n'a pas d'argent, on ne peut pas faire grand-chose. »

Collaborateur du Devoir

8 mars 2007

Journée internationale des femmes



Fédération autonome du collégial



MISSION INACHEVÉE

www.lafac.qc.ca

TOUTE L'ÉGALITÉ,
L'ÉGALITÉ POUR TOUTES:

mais il y a encore
tant à faire !

APTS

Alliance du personnel
professionnel et technique
de la santé et des services sociaux

info@aptsq.com • www.aptsq.com



Toute l'égalité,
l'égalité pour toutes...

Mission inachevée!

Bon 8 mars à toutes

FÉDÉRATION
INTERPROFESSIONNELLE
DE LA SANTÉ DU QUÉBEC

fiq